

Avenant n°3
Aux IC TRANSQUADRA 2011-2012

Ceci annule et remplace les articles suivants pour « Transquadra Méditerranée et Atlantique »

A) Articles relatifs au programme :

5 : Programme

5.1.3. Lire : Samedi 28 janvier 2012 ; départ de l'étape Madère (Quinta de Lorde) à Le Marin

5.1.3. Lire : A partir du jeudi 9 février ; le comité de course est prêt pour les arrivées au Marin
Dimanche 19 février ; cérémonie de clôture Transquadra 2011-2012.

15 : Temps limite des courses

Lire : Le Dimanche 19 février 2012 au Marin à 12h00

16 : Réclamations, reconnaissances d'infraction et demandes de réparation

16.2.2 Lire : Porto Santo – Le Marin ; le dimanche 19 février 2012 à 12h00

16.5.2 Lire : ...à Le Marin, au plus tard le dimanche 19 février 2012 à 16h00 locale

B) Articles relatifs au « plombage des moteurs »

Les moteurs ne seront pas plombés, une déclaration sur l'honneur de ne pas embrayer (hors circonstances particulières définies en 14.1.4), sera demandée à chaque skipper.

14.1.4 Lire : A partir du signal préparatoire, les bateaux sont en course et ne doivent plus embrayer leur moteur. Ils peuvent l'utiliser pendant la course, non embrayé, pour recharger leurs batteries. Si le chef de bord décide d'embrayer le moteur pour une raison de sécurité qu'il juge indispensable, il devra relater cet événement dans son livre de bord et en informer par écrit le comité de course après l'arrivée.

Le jury pourra après instruction, appliquer une pénalité selon l'article 14.1.2.

20.3 Lire : Le plombage des radeaux de sauvetage se fera au port.

C) Article relatif aux règles de sécurité

18.9 Lire : Chaque bateau doit être suffisamment armé en aussières et pare-battage pour pouvoir s'amarrer correctement au port.

Équipement minimum exigé, 4 défenses et 3 aussières.

Ne sont pas considérés comme aussières tous les éléments servant à la manœuvre des voiles.

Le jury pourra après instruction, appliquer une pénalité selon l'article 14.1.2.

18.9.2 Lire : La permanence de la veille VHF est obligatoire, chaque concurrent doit pouvoir en toutes circonstances entendre les divers appels et y répondre. Il appartient à chaque skipper de s'organiser en élaborant à bord un système permettant la réception constante de l'extérieur dans le cockpit.

Une attention particulière doit être faite lors du départ, de l'arrivée et de leurs approches.

Le Président du Comité de Course
Guy Toureaux

Le Président du Jury
Xavier Poirot

Fait le 5 novembre 2011